

PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 10 mai 2019

## Communiqué de presse

### Rappel : Dates de fin de télé-déclaration des demandes d'aides PAC/ correctif au communiqué de presse du 6 mai 2019

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Martinique rappelle aux agriculteurs les dates de fin de télé-déclaration des demandes d'aides « surfaces » et aides bovines de la campagne PAC 2019 :

#### **Aides surfaces :**

Fin de dépôt normal sans pénalités de retard le **15 mai 2019** à 18h.

**A compter du 16 mai 2019, débute la période de dépôt tardif durant laquelle, les dossiers de demande d'aides surfaciques pourront toujours être télé-déclarés dans l'application TELEPAC jusqu'au 11 juin 2019 avec application d'une pénalité sur les aides d'1 % par jour ouvré de retard.**

**Aucune déclaration « surfaces » n'est recevable à compter du 12 juin 2019**

#### **Aide au Développement et Maintien du Cheptel Allaitant (ADMCA) :**

Fin de dépôt normal sans pénalités de retard le **17 juin 2019** à 18h.

**A compter du 18 juin 2019, débute la période de dépôt tardif durant laquelle, les dossiers de demande de primes animales pourront toujours être télé-déclarés dans l'application TELEPAC jusqu'au 12 juillet 2019 avec application d'une pénalité sur les aides d'1 % par jour ouvré de retard.**

**Aucune déclaration primes animales n'est recevable à compter du 13 juillet 2019**

Une assistance à la télé-déclaration est fournie en contactant la Chambre d'Agriculture ou la DAAF les jours ouvrables de 8 h à 12 h.

Pour toute demande d'information, merci de bien vouloir contacter la DAAF :

[telepac.daaf972@agriculture.gouv.fr](mailto:telepac.daaf972@agriculture.gouv.fr) / 0596 71 20 70

#### **Contacts réservés aux médias :**

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –  
[florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr](mailto:florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr)

Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –  
[ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr](mailto:ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr)

Suivez l'actualité de

*L'Etat en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972